

Direction générale des finances publiques

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Arrêté du 30 juillet 2019 portant nomination du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Lille Nord Pas-de-Calais, du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Picardie-Ardenne, de la commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables d'Orléans, du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables d'Auvergne, du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Rhône-Alpes et du commissaire du Gouvernement près le comité départemental de l'ordre des experts-comptables de Guyane

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 portant institution de l'ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable, et notamment son article 56,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Frank Mordacq est nommé commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Lille Nord-Pas-de-Calais, en remplacement de M. Laurent de Jekhowsky.

Article 2

M. Frank Mordacq est nommé commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Picardie-Ardenne, en remplacement de M. Laurent de Jekhowsky.

Article 3

Mme Nadine Le Maner est nommée commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables d'Orléans, en remplacement de M. Frank Mordacq.

Article 4

M. Laurent de Jekhowsky est nommé commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables d'Auvergne, en remplacement de M. Franck Lévêque.

Article 5

M. Laurent de Jekhowsky est nommé commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Rhône-Alpes, en remplacement de M. Franck Lévêque.

Article 6

M. Patrick Laitang est nommé commissaire du Gouvernement près le comité départemental de l'ordre des experts-comptables de Guyane, en remplacement de M. Jean-Paul Catanese.

Article 7

Le présent arrêté est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 30 juillet 2019.

Pour le ministre de l'économie et des finances
et par délégation :

*La sous-directrice des professionnels
et de l'action en recouvrement,*

VÉRONIQUE RIGAL